

## Remise à niveau législation routière Cours CFR N° 004 OACP



### Législation




### OTR et tachygraphe numérique

## Cours N° 004

**Prescriptions de la circulation routière****Tachygraphe numérique et OTR1**

Ce cours s'adresse à des conducteurs professionnels (permis C1, C, D1 ou D) qui désirent une remise à niveau générale en ce qui concerne l'ensemble des prescriptions de la circulation routière et prendre connaissance des nouveautés en matière de législation routière.

Une partie de la journée est consacrée à l'initiation de l'utilisation du tachygraphe numérique qui est installé d'office sur les nouveaux véhicules et un rappel des exigences de l'OTR1.

<b>Objectifs cognitifs</b>	<p>d'apprentissage</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Les chauffeurs nomment et expliquent les signaux et marques routières significatifs pour la conduite de voitures automobiles des catégories C ou D (C2).</li> <li>• Les chauffeurs nomment et expliquent les prescriptions de circulation importantes et les règles pour la conduite de voitures automobiles lourdes ou de grands gabarits (C2).</li> <li>• Les chauffeurs nomment les prescriptions nouvelles ou modifiées (prescriptions générales, règles de la circulation, etc.) et en expliquent le sens (C2).</li> <li>• Les conducteurs manipulent convenablement le tachygraphe numérique, ils en connaissent les différentes fonctions et utilisent correctement la carte numérique (C3);</li> </ul>
<b>Objectifs affectifs</b>	<p>d'apprentissage</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Les chauffeurs sont conscients que les règles de la circulation changent constamment et que de nouvelles règles viennent s'ajouter sur lesquelles ils doivent eux-mêmes s'informer (A2).</li> <li>• Les chauffeurs sont conscients des lourdes conséquences en cas de non respect des prescriptions de l'OTR (A2).</li> <li>• Ils prennent conscience de l'importance de l'image de marque véhiculée par les conducteurs professionnels (A1).</li> </ul>
<b>Méthodes</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Le programme de cours alterne théorie et pratique en exploitant au mieux les infrastructures sécurisées du CFR.</li> <li>• Les instructeurs du CFR utilisent des méthodes actives de façon à mettre en valeur le potentiel et les connaissances de chaque participant. Les participants sont constamment mis à contribution durant la journée et le CFR privilégie l'échange d'expérience plutôt que le cours magistral.</li> </ul>
<b>Référence</b>	<p>Le contenu est extrait de:</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Prescriptions sur la circulation routière DC1 (1.1, 1.3, 1.5, 1.6)</li> <li>• Responsabilité du chauffeur DC6 (6.1.1, 6.2.1)</li> </ul>
<b>Contenus</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Signaux, signalisation</li> <li>• Prescriptions spécifiques à la branche en lien avec le transport de personnes et de marchandises</li> <li>• Prescriptions modifiées</li> <li>• Nouvelles prescriptions sur la circulation routière</li> <li>• Tachygraphe numérique</li> <li>• OTR1</li> </ul>
<b>Nombre de participants</b>	<p> Maximum 16 personnes</p>

Lieu des cours	✚ Centre de formation routière de Savigny SA
Jour et horaire des cours	Du lundi au samedi De 08.00 heures à 12.00 heures et de 13.00 heures à 17.00 heures
Prix du cours	Prix par participant: CHF 250.- ===== Sont compris dans ce devis estimatif les prestations suivantes: <ul style="list-style-type: none"><li>• l'attestation de cours</li><li>• le repas de midi (boissons non comprises)</li><li>• la pause café du matin (1 boisson et un croissant)</li></ul> Les boissons sont à la charge du participant.

Validité de l'offre 30 juin 2011  
Sylvain Coquil, fait à Savigny, le 2 juin 2010